

Audit Expertise Comptable Conseil

**ASSOCIATION DIOCESAINE
DE NEVERS**

21 rue Gustave Mathieu
58000 NEVERS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

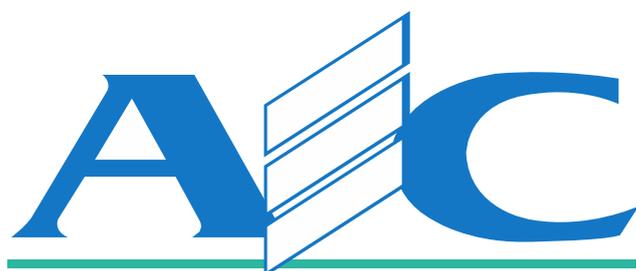
Francis BOYER

Anne-Laure MOISSENET

Sylvain TRAMOY

Ce rapport contient 19 pages

aec@ste-aec.com



29, rue de la Grille

B.P. 91

71403 AUTUN Cedex

Tél. : 03 85 86 53 53

Fax : 03 85 86 53 54

1, rue Dewet

Tour Vision 2000

71100 CHALON/SAÔNE

Tél. : 03 85 42 46 46

Fax : 03 85 42 46 47

A V O T R E S E R V I C E

*Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de Bourgogne-Franche Comté
Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux Comptes de Dijon*

ASSOCIATION DIOCESAINE DE NEVERS
21 rue Gustave Mathieu
58000 NEVERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres du Conseil d'administration,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Nevers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant :

- § 2.A.1 : les engagements financiers envers les prêtres aînés,
- § 2.A.2 : les engagements hors bilan sur legs,

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment :

- La bonne application des règles et méthodes comptables issues du règlement CRC 99-01 en matière de traitement des dons et legs,
- L'évaluation des engagements hors bilan,
- La valorisation des titres en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir

l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulés, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Autun, le 27 novembre 2019

Pour la société AEC,
Commissaire aux Comptes

Sylvain TRAMOY
Président



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	8 783	7 418	1 365		1 365
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	231 516		231 516	265 372	- 33 856
Constructions	7 517 264	4 893 641	2 623 623	2 500 999	122 624
Installations techniques, matériel et outillage industriels	354 124	298 005	56 119	63 048	- 6 929
Autres immobilisations corporelles	399 225	317 365	81 859	75 748	6 111
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours	62 560		62 560	241 960	- 179 400
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	12 146		12 146	14 669	- 2 523
Immobilisations financières					
Participations	721 469	39 022	682 447	591 927	90 520
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	36 329	3 920	32 410	39 022	- 6 612
Autres immobilisations financières	3 062		3 062	3 102	- 40
TOTAL (I)	9 346 478	5 559 371	3 787 107	3 795 848	- 8 741
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 295		3 295		3 295
Créances usagers et comptes rattachés				1 134	- 1 134
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 475		2 475	2 739	- 264
. Autres	93 373		93 373	79 101	14 272
Valeurs mobilières de placement	6 647 127	76 982	6 570 146	5 559 347	1 010 799
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 907 050		3 907 050	3 708 021	199 029
Charges constatées d'avance	53 922		53 922	34 463	19 459
TOTAL (II)	10 707 241	76 982	10 630 260	9 384 805	1 245 455
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	20 053 719	5 636 353	14 417 367	13 180 653	1 236 714

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	502 375	502 375	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	9 605 185	9 438 067	167 118
. Report à nouveau	1 505 295	1 505 295	
. Résultat de l'exercice	627 664	167 118	460 546
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	12 240 519	11 612 855	627 664
Provisions pour risques et charges	45 952	27 523	18 429
TOTAL (II)	45 952	27 523	18 429
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	388 384	28 384	360 000
TOTAL (III)	388 384	28 384	360 000
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	879 236	724 510	154 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	112 465	102 446	10 019
Autres	747 833	684 305	63 528
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	2 979	630	2 349
TOTAL (IV)	1 742 512	1 511 891	230 621
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	14 417 367	13 180 653	1 236 714
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	35 198		35 198	35 487	- 289	-0,81
Production vendue biens						
Production vendue services	201 078		201 078	296 646	- 95 568	-32,22
Montants nets produits d'expl.	236 275		236 275	332 132	- 95 857	-28,86
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 245	22 669	- 16 424	-72,45
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				9 451	- 9 451	-100
Autres produits			1 824 127	1 820 068	4 059	0,22
Reprise de provisions			1 134		1 134	N/S
Transfert de charges			44 377	38 047	6 330	16,64
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 875 883	1 890 235	- 14 352	-0,76
Total des produits d'exploitation (I)			2 112 159	2 222 368	- 110 209	-4,96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			128 467	134 365	- 5 898	-4,39
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			31 012	56 768	- 25 756	-45,37
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			20 100	27 961	- 7 861	-28,11
Total des produits financiers (III)			179 579	219 095	- 39 516	-18,04
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 287 885	369 818	918 067	248,25
Sur opérations en capital			490 000	332 188	157 812	47,51
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			1 777 885	702 006	1 075 879	153,26
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			4 069 623	3 143 468	926 155	29,46
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			4 069 623	3 143 468	926 155	29,46

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	42 948	39 500	3 448	8,73
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-1 090	-1 059	- 31	2,93
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	409 004	420 020	- 11 016	-2,62
Services extérieurs	538 769	640 019	- 101 250	-15,82
Autres services extérieurs	265 037	279 305	- 14 268	-5,11
Impôts, taxes et versements assimilés	93 287	111 681	- 18 394	-16,47
Salaires et traitements	511 744	500 900	10 844	2,16
Charges sociales	294 661	297 222	- 2 561	-0,86
Autres charges de personnels	6 339	15 487	- 9 148	-59,07
Subventions accordées par l'association	115 742	75 332	40 410	53,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	214 379	199 959	14 420	7,21
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	360 000	24 520	335 480	N/S
Autres charges	152 889	239 557	- 86 668	-36,18
Total des charges d'exploitation (I)	3 003 710	2 842 443	161 267	5,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	115 256	1 141	114 115	N/S
Intérêts et charges assimilées	6 324	2 456	3 868	157,49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	2 756	546	2 210	404,76
Total des charges financières (III)	124 336	4 143	120 193	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 527	22 162	- 19 635	-88,60
Sur opérations en capital	283 731	91 971	191 760	208,50
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	18 429		18 429	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	304 687	114 133	190 554	166,96
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	9 227	15 631	- 6 404	-40,97
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 441 959	2 976 351	465 608	15,64
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	627 664	167 118	460 546	275,58
TOTAL GENERAL	4 069 623	3 143 468	926 155	29,46
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 14 417 366,52 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 627 663,98 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les immeubles d'une valeur supérieure à 15 000 euros ont été décomposés et amortis suivant le plan décrit ci-dessous :

- Structure	Quote-part	67%	Durée :	70	Ans
- Toiture	Quote-part	8%	Durée :	40	Ans
- VRD	Quote-part	3%	Durée :	50	Ans
- Plomberie sanitaire	Quote-part	6%	Durée :	20	Ans
- Chauffage	Quote-part	10%	Durée :	30	Ans
- Installation électrique	Quote-part	6%	Durée :	15	Ans

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 06 à 70 ans
Agencement des constructions	de 15 à 50 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
Les moins values latentes ont conduit à la comptabilisation d'une provision d'un montant de 76 981 euros.
Au 31/12/2018 le portefeuille titre faisait apparaître une plus value latente globale de 91 194 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Pour l'année 2018 le périmètre n'a pas subi de modification par rapport à 2017 et la variation des fonds s'explique comme suit :

Fonds propres au 31/12/2017	11 612 855
+ Résultat de l'exercice 2018	+ 627 663
Fonds propres au 31/12/2018	<u>12 240 518</u>

A) Engagements hors bilan**- 1-Engagements donnés**

a) Engagement de subvenir aux besoins des prêtres jusqu'à leur décès.

L'association doit supporter l'engagement pris par l'Evêque de subvenir aux besoins de chaque prêtre du diocèse de NEVERS jusqu'au décès de ce dernier. Il s'applique au 31/12/2017 à la population suivante :

- Prêtres de plus de 90 ans	5
- Prêtres de 85ans à 89 ans	6
- Prêtres de 80ans à 84 ans	3
- Prêtres de 75ans à 79 ans	6
- Prêtres de 70ans à 74 ans	2
- Prêtres de moins de 70 ans	19
Total	<u>41</u>

Un calcul de provision mathématique à partir de l'espérance de vie au-delà de 75 ans et du coût moyen d'un prêtre en retraite conduit à un montant de 533 451 euros. Cette provision n'a pas été comptabilisée.

b) Garantie emprunt Crédit Agricole numéro 668 908 80600 nantissement du compte titre ordinaire à hauteur de 240 000 euros en principal plus intérêts.

- 2-Engagements reçus

Au 31/12/2018, les informations reçues sur des legs en cours permettent de valoriser à près de 221 K€ les montants attendus. Ce montant global est constitué de valeurs financières pour 145 K€ et d'immeuble pour 76 K€.

B) Valorisation du bénévolat

La valorisation du bénévolat n'a pas été portée au compte de résultat compte tenue de la difficulté d'appréciation. Cette situation est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

C) Suivi des fonds dédiés

	Fonds réservés 31/12/17	Dépenses 2018	Reprise des fonds dédiés 2018	Fonds réservés 31/12/18
Engagement participation à l'acquisition de bancs paroisse Dornes	1 575	0	0	1 575
Engagement sur financement de travaux dans la chapelle Banlay	3 060	0	0	3 060
Engagement sur financement de la sono dans l'église de Chantenay	735	0	0	635
Engagement sur financement de travaux à la Cathédrale	23 115	0	0	23 115
Engagement sur legs PELICIER travaux résidence Saint François	0	360 000	0	360 000
	28 385	360 000	0	388 385

D) Indemnité Fin Carrière laïcs

Engagement au regard des indemnités de fin de carrière :

Sur cet exercice, il a été doté une provision pour indemnité de fin de carrière d'un montant de 18 429.04 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 017		1 766
Terrains	265 372		
Constructions sur sol propre	5 540 447		544 695
Constructions sur sol d'autrui	100 919		
Installations générales, agencements, constructions	1 710 821		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	343 340		10 784
Autres installations, agencements, aménagements	54 123		13 817
Matériel de transport	13 500		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	301 422		16 362
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	241 960		51 505
Avances et acomptes	14 669		12 146
TOTAL	8 586 574		649 308
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	621 569		99 900
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	46 044		
TOTAL	667 613		99 900
TOTAL GENERAL	9 261 204		750 975

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			8 783	
Terrains		33 856	231 516	
Constructions sur sol propre		377 881	5 707 261	
Constructions sur sol d'autrui			100 919	
Installations générales, agencements, constructions		1 737	1 709 084	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			354 124	
Autres installations, agencements, aménagements			67 940	
Matériel de transport			13 500	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			317 784	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	230 905		62 560	
Avances et acomptes	14 669		12 146	
TOTAL	245 574	413 474	8 576 835	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			721 469	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		6 653	39 392	
TOTAL		6 653	760 860	
TOTAL GENERAL	245 574	420 126	9 346 478	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 017	402		7 418
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 705 765	78 419	123 541	1 660 642
Constructions sur sol d'autrui	100 919			100 919
Installations générales, agencements constructions	3 044 504	93 778	6 202	3 132 079
Installations techniques, matériel et outillages industriels	280 292	17 713		298 005
Installations générales, agencements divers	44 018	3 917		47 935
Matériel de transport	11 915	1 585		13 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier	237 364	18 565		255 930
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 424 778	213 977	129 743	5 509 012
TOTAL GENERAL	5 431 794	214 379	129 743	5 516 430

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	402				
Terrains					
Constructions sur sol propre	78 419				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	93 778				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 713				
Installations générales, agencements divers	3 917				
Matériel de transport	1 585				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 565				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	213 977				
TOTAL GENERAL	214 379				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		18 429		18 429
	27 523			27 523
TOTAL Provisions	27 523	18 429		45 952
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	29 642	39 022	29 642	39 022
	3 920			3 920
	3 251	76 235	2 504	76 982
TOTAL Dépréciations	36 812	115 256	32 146	119 923
TOTAL GENERAL	64 335	133 685	32 146	165 874
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 134 31 012	
		115 256 18 429		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 329	3 099	33 231
Autres immobilisations financières	3 062		3 062
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	2 475	2 475	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	93 373	93 373	
Charges constatées d'avance	53 922	53 922	
TOTAL GENERAL	189 161	152 868	36 293
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	6 613		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	122	122		
- plus d'un an	346 014	23 474	95 845	226 695
Emprunts et dettes financières divers	500 038	500 038		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 465	112 465		
Personnel et comptes rattachés	13 960	13 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 675	47 675		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	10 029	10 029		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 893	19 893		
Groupe et associés	33 062	33 062		
Autres dettes	656 276	656 276		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 979	2 979		
TOTAL GENERAL	1 742 512	1 419 972	95 845	226 695
Emprunts souscrits en cours d'exercice	171 257			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 512			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	31 507
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	238 012
TOTAL	269 519

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	356
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 146
Dettes fiscales et sociales	23 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	31 715
TOTAL	101 297

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	53 922	2 979
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	53 922	2 979

Commentaires :

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		